

CHAPE ALLÉGÉE

CHAPE CONFORT © VPI



ALLÈGEMENT DES STRUCTURES

- ✓ **3 fois plus légère qu'une chape traditionnelle : 750 kg/m³**
- ✓ **Facile à mettre en œuvre**
- ✓ **Participe à l'isolation thermique et acoustique**
- ✓ **Fibrée et à base de billes de polystyrène pré-adjuvantées**
- ✓ **Pour rénovation sur plancher bois, béton, etc**



Consommation

6,3 kg/m² et par cm d'épaisseur
44 sacs par m³ à couler

Conservation

Se conserve 1 an dans son emballage d'origine fermé, sans contact avec le sol, dans un local sec, tempéré et faiblement ventilé.

Conditionnements

Sac de 14,5 kg / 23 litres

CARACTÉRISTIQUES ET PERFORMANCES

Aspect : poudre grise

Composition : ciment, charges minérales, billes de polystyrène expansé, fibres, adjuvants spécifiques

Granulométrie : 0,4 mm maximum

PERFORMANCES MESURÉES À +20°C

	à 7 jours	à 28 jours
Résistance en compression	4 MPa	10 MPa
Résistance en flexion	1 MPa	1 MPa

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Résistance au feu	A2 - s1, d0 (M0)
Conductivité thermique	0.18 W/mK
Affaiblissement acoustique (estimation sur une épaisseur de 5 cm)	17 dB

DOMAINE D'EMPLOI

Destination

- Locaux P2/P3.
- Rénovation sur plancher bois.
- Chape désolidarisée ou adhérente.
- Sous-chape.
- Ravoirage.

Supports admis

En pose désolidarisée :

- Bois.
- Carrelage.
- Peinture de sol.
- Chape à base de ciment, anhydrite.

En pose adhérente :

- Béton.

Usages exclus

Réalisation de surfaces fortement sollicitées type sols industriels
Locaux P4/P4S

Ne pas appliquer sur un plancher chauffant

Ne pas laisser la chape nue

MISE EN ŒUVRE

Documents de référence

- Classification selon NF EN 13 813 : CT-C7-F1
- DTU 26.2
- Marquage CE

Conditions d'application

- Température d'application : +5°C à +30°C.
- Ne pas appliquer sur support gelé ou s'il y a risque de gel dans les heures qui suivent l'application.

Précautions d'utilisation

Dans le but de protéger votre santé et l'environnement, et pour une utilisation de ce produit en toute sécurité, respectez les conseils de prudence qui sont étiquetés sur l'emballage.

Vous trouverez les consignes de sécurité de ce produit dans la Fiche de Données de Sécurité (FDS) disponible sur quickfds.com.

Préparation des supports

- Le support doit être porteur, apte à recevoir la charge. Il doit être propre, sain et cohésif.
- La chape ne doit pas recouvrir un système de chauffage par le sol. Un plancher chauffant pourra en revanche être installé par-dessus la **CHAPE CONFORT ©VPI**.
- En pose adhérente - sur support béton :
 - Le support doit être débarrassé de toute partie pouvant nuire à l'adhérence. Le repiquer si nécessaire.
 - En primaire, utilisez une barbotine (1 volume d'eau, 1 volume de ciment, 1 volume de **VPI LATEX ©VPI**, 1 poignée de sable).
 - Appliquez la chape comme une chape traditionnelle, sur barbotine fraîche.
- En pose non adhérente - sur support bois, carrelage, peinture de sol, chape :
 - Mettre en place une bande périphérique résiliente de désolidarisation d'épaisseur minimum 5 mm pour absorber une légère dilatation.
 - Désolidariser avec la bande tous les ouvrages verticaux en contact avec la chape : murs, poteaux, cloisons, canalisations, ...
 - Positionner un film de désolidarisation polyéthylène micro-perforé ou une sous-couche acoustique. Il doit épouser le support, en suivant les irrégularités et les angles et sans emprisonner les bulles d'air.
 - Les joints de fractionnement sont positionnés tous les 40 m² en pose désolidarisée, tous les 60 m² en pose adhérente et dans les deux cas, tous les 8 ml au plus.
 - La désolidarisation et les joints de fractionnement doivent s'effectuer conformément au DTU 26.2.

Préparation du produit

- Utilisez une bétonnière, un malaxeur électrique ou une pompe.
- Taux de gâchage : 3,4 à 3,7 L d'eau par sac de 14,5 kg.

Application

- Épaisseur d'application :
À partir de 3 cm minimum en pose adhérente, 4 cm en pose désolidarisée sur polyane et 5 cm sur sous-couche acoustique, et jusqu'à 20 cm maximum.
- **À la bétonnière ou au malaxeur**, verser 80% de l'eau avant la chape confort, gâcher des sacs complets, malaxer 3 minutes puis verser les 20% restant, malaxer 3 minutes.
- Veiller à ne pas rajouter d'eau supplémentaire.
- Mettre en œuvre sur le support préparé comme une chape traditionnelle, de manière homogène sur toute la surface.
- On pourra s'affranchir du treillis anti-fissuration.
- Respecter l'épaisseur minimum : 3 cm en pose adhérente béton, 4 cm en pose désolidarisée, 5 cm sur sous-couche acoustique mince ; sur le support ainsi que sur les éléments noyés (tuyaux, gaines, etc).
- Épaisseur maximum de 20 cm.
- Tirer à la règle.
- Ne pas talocher.
- Utiliser une lisseuse pour la finition.
- Nettoyer les outils à l'eau tant que le produit est frais.
- En cas de température élevée et forte exposition au vent, protéger à l'aide d'un film PE pendant 48 h pour éviter la dessiccation de la surface.
- Poser le revêtement de sol le plus rapidement possible, en fonction du tableau de recouvrement ci-dessous, au plus tard 28 jours après. Ne pas laisser **CHAPE CONFORT ©VPI** nue.
- Durant le chantier, protéger **CHAPE CONFORT ©VPI** par un chemin de circulation.
- **À la pompe** : utiliser une barbotine de graissage avant le passage des produits
- Pour le ragréage :
 - Balayer la surface avant application du ragréage ou du revêtement de sol.
 - Utiliser un ragréage de type **PRÉPALISS 3 ©VPI** ou **PRÉPALISS 3 RÉNO ©VPI** sur primaire de type **PRIMA UNIVERSEL ©VPI**.
 - Utiliser une colle à carrelage C2 minimum.

DÉLAIS DE MISE EN ŒUVRE À +20°C

Durée d'utilisation du mélange	30 mn
Délai avant remise en circulation piétonne	24 h
Revêtements acceptant une pose directe	Délais
- carrelage collé - carrelage scellé	48 h Chape de scellement en pose adhérente à 48 h
- parquet flottant - revêtement stratifié	5 jours 5 jours
Revêtements nécessitant un ragréage type PRÉPALISS 3 :	Épaisseur
- parquet collé	5 mm
- moquette	6 mm
- sol souple	6 mm